



Municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues

Province de Québec

Municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE : -

À la séance ordinaire du Conseil municipal qui aura lieu lundi, le 3 mars 2025, à la salle des Bâtitseurs du Centre de la Volière, à dix-neuf heures (19h). Nous procéderons à l'adoption du rapport financier et du rapport de l'auditeur externe pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2022.

Cette dernière sera diffusée via Facebook (<https://www.facebook.com/saintantoinedelisleauxgrues>) et vous êtes invités à transmettre vos questions par courriel avant le 3 mars à midi à municipalite@isle-aux-grues.com.

Donné à Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues, ce 24^e jour du mois de février de l'an deux mille vingt et cinq.


Virginie Gagnon, directrice générale et greffière-trésorière